

Communiqué de presse

Le 03/09/09

Ghume bouscule les idées reçues

Ghume a fêté ses **3 ans** cet été !

L'entreprise poursuit son développement et accueille **une 5^e personne** à partir de septembre. Olivier est en licence professionnelle RH en alternance et sera en charge de développer un nouveau produit au niveau national : le prêt de personnel.

POURQUOI LE PRET DE PERSONNEL ?

« Nous nous sommes rendu compte que dans cette période de crise il existe une alternative méconnue au licenciement. Avant de perdre une compétence clé il est possible d'**alléger sa masse salariale temporairement et d'une façon simple et rapide**. Il suffit de jouer le jeu et de dépasser ses a priori !

Nous avons vécu cette expérience en interne et souhaitons aujourd'hui la rendre accessible au plus grand nombre en apportant notre expertise en recrutement, notre réseau, notre connaissance de la législation et des acteurs économiques. »

Anne-Sophie Girard, gérante de ghume

UN CONCEPT SIMPLE ET QUI MARCHE !

Ghume met en relation une entreprise qui n'a pas assez de travail pour occuper ses salariés qualifiés mais qui ne veut pas les perdre **avec une entreprise confrontée à une surcharge ponctuelle de travail** mais ne souhaitant pas embaucher tout de suite.

Cette mise en relation s'effectue **dans le respect du salarié, de ses compétences et de la législation en cours**.

Les réticences tombent lorsque les parties comprennent leur intérêt à bénéficier de ce système.

TOUT LE MONDE EST GAGNANT**L'ENTREPRISE PRETEUSE**

- **N'a pas à licencier**
- **Minimise sa masse salariale** et renforce sa trésorerie
- n'a pas à licencier
- **Conserve ses compétences** pour la reprise de l'activité

LE SALARIE

- **N'est pas licencié** et conserve un salaire constant
- Est **volontaire**
- Développe de **nouvelles compétences** et son employabilité

L'ENTREPRISE UTILISATRICE

- **N'a pas à recruter**
- **Gère une suractivité** ponctuelle rapidement
- **Teste des compétences** opérationnelles de façon **flexible et économique**

Une entreprise témoin

« Intégrant depuis peu une nouvelle activité créant un surplus de tâches administratives, je savais que je ne voulais pas et ne pouvais pas recruter une nouvelle personne. C'est en discutant avec Anne-Sophie Girard que j'ai découvert cette solution de prêt de salarié. C'est super et cela a répondu tout à fait à mon besoin : souple, très rapide et peu onéreux. J'ai testé et cela m'a permis de passer ce cap. Merci à toute l'équipe ghume. »

Odile Jousselein - ITC Consultants - Conseil et formation en développement des compétences.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.pretdepersonnel.fr

L'HUMAIN AU CŒUR DES ORGANISATIONS

Cette activité est complémentaire des prestations de ghume en ressources humaines.

La **polyvalence** et l'**expertise** des collaborateurs de ghume permettent **d'accompagner efficacement les TPE mais aussi les PME et les grands groupes dans la gestion de leurs ressources humaines** : recrutement, plan de formation, entretiens individuels, gestion des compétences, réorganisation...

La compétence de ghume en coaching permet **d'aider individuellement salariés et chefs d'entreprise** dans leur projet professionnel : *bilans de compétences, coaching, aide à la création d'entreprise, techniques de recherche d'emploi, outplacement...*

Relations presse :

Sarah Waserhole – ghume – 04 86 11 08 24 – contact@ghume.fr

Mise à disposition à la demande de témoignages d'entreprises